



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/09/Corr.1 24 novembre 2004

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL Quarante-quatrième réunion Prague, 29 novembre – 3 décembre 2004

Corrigendum

EXAMEN DU RÉGIME DES COÛTS ADMINISTRATIFS ET DU BUDGET DE BASE RELATIF À CE RÉGIME (SUIVI DE LA DÉCISION 41/94 D))

Ce corrigendum est émis afin de remplacer les paragraphes 28 et 29, et le tableau 7 par ce qui suit :

«28. Le tableau 7 présente les coûts administratifs d'appui encaissés et décaissés pendant la période 1998-2003. Il indique que le PNUD possède un surplus net de coûts administratifs d'appui encaissés d'environ 1,8 million \$US pour la période visée. Ce surplus n'est pas surprenant car ces fonds pourraient être nécessaires pour les futures activités de mise en œuvre si les revenus des nouvelles approbations devaient être réduits.

Tableau 7 COÛTS ADMINISTRATIFS D'APPUI ENCAISSÉS ET DÉCAISSÉS PENDANT LA PÉRIODE 1998-2003 (\$US)

Agence	Coûts encaissés	Coûts décaissés	Différence
PNUD	26 320 595	24 477 914	1 842 681
ONUDI	21 809 721	31 479 792	-9 670 071
Banque mondiale	32 943 659	38 937 966	-5 994 307
Total	81 073 976	94 907 675	-13 821 697

29. L'ONUDI a décaissé 9,7 millions \$US de plus que reçu pendant la période 1998-2003, et la Banque mondiale a encaissé 6 millions \$US de plus. Ces ressources proviennent de coûts d'appui pour des projets approuvés avant 1998. Le PNUD et l'ONUDI ont indiqué que les coûts de base ont augmenté pour atteindre plus que les 1,5 million \$US qui leur sont versés.

- - -